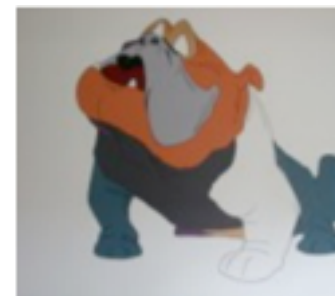


PENSION ANIM'HÔT

Route de Cysoing
59242 TEMPLEUVE
Port: 06.03.27.94.83



SIRET 42478088000037 TVA FR1142478088001
Mail: pension.animhot@gmail.com

Anim'Hôt vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour la garde de votre compagnon.
Anim'Hôt s'engage à mettre tout en œuvre pour le soigner le mieux possible grâce à un hébergement fonctionnel et désinfecté quotidiennement ; une nourriture adaptée à ses besoins et à son stade physiologique ; deux sorties quotidiennes ainsi que les soins éventuels et des caresses sans supplément !

CONTRAT DE PENSION 2025

Entre ANIM'HÔT, représenté par Mr Cayzele Xavier, et :

Mme, M.....

Adresse..... Ville.....

Tel..... mail.....

Date et heure d'arrivée..... Date et heure de départ.....

| | | | |
|--------------------------|------------------------|--------|------------|
| Nom de l'animal..... | Race..... | CHIEN | CHAT |
| N° d'identification..... | Date de naissance..... | MALE | FEMELLE |
| | | CASTRÉ | STÉRILISÉE |

| | | | |
|--------------------------|------------------------|--------|------------|
| Nom de l'animal..... | Race..... | CHIEN | CHAT |
| N° d'identification..... | Date de naissance..... | MALE | FEMELLE |
| | | CASTRÉ | STÉRILISÉE |

REMARQUES ÉVENTUELLES (état de santé, comportement, traitement, soin, alimentation...):

.....

.....

OBLIGATIONS POUR UN SEJOUR EN PENSION :

Votre animal doit obligatoirement être **identifié** (tatouage ou puce électronique) et à jour de ses vaccinations.

Votre animal doit être vermifugé et doit être traité contre les tiques et les puces.

Vaccins obligatoires pour les chiens : Maladie de carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose et toux de chénil

Vaccins obligatoires pour les chats : Leucose, typhus, coryza

Si un problème de santé intervient pendant le séjour, les frais vétérinaire sont à votre charge.

LE JOUR D'ARRIVEE

Apporter le **carnet de santé ou passeport** de l'animal avec les vaccinations à jour + **carte d'identification**

Quelques affaires personnelles (panier, coussin, jouet, os...) - pas de gamelle – pas de litière - pas d'alimentation

La direction se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou dégradation des affaires personnelles laissées pour le séjour

Le N° de **téléphone** de la personne de référence à prévenir en cas d'urgence

Si votre compagnon suit un traitement vétérinaire : apporter le traitement pour la durée du séjour + ordonnance

Si votre compagnon suit un régime vétérinaire ou à moins d'1 an : apporter une quantité suffisante de croquettes pour le séjour dans une boîte hermétique incassable avec doseur incassable

MOTIFS DE REFUS DE GARDE :

Vaccinations incomplète, périmées ou protocole de vaccination mal respecté

Identification inexistante

Animal en mauvaise condition physique (sauf animaux âgés ou en cours de traitement)

Animal atteint d'une maladie contagieuse

Animal présentant des signes d'agressivité vis-à-vis de ses soigneurs. Votre chien doit être éduqué, sociable, obéissant et marcher en laisse sans tirer, afin d'assurer le calme et le bien être de l'ensemble des pensionnaires.

Chien de 1ère et 2ème catégorie.

CONDITIONS DE RESERVATION ET DE REGLEMENT :

Pour toute réservation en **période de vacances scolaires** (Toussaint, Noel, Février, Pâques, juillet-août) et **période avec jour férié**, un acompte de 50% du montant du séjour est à **régler lors de la réservation**.

- La réservation est effective dès réception du présent contrat signé accompagné du 1er règlement. En cas d'annulation, l'acompte reste acquis, sauf en cas de décès de l'animal (certificat vétérinaire).
- Le solde du règlement est à régler le jour départ de l'animal.
- Les séjours écourtés ne font l'objet d'aucun remboursement.
- Tout retard d'arrivée de plus de 24h non signalé annule le présent contrat

En dehors des périodes de vacances scolaires et périodes avec jour férié, le séjour de votre compagnon sera à régler le jour de son départ au plus tard. Pas de pénalités en cas d'annulation ou de changement de dates.

| | |
|--|---|
| 1 chien | 19€/j (16€/j pour les chiens de moins de 8 kg) |
| 1 très grand chien en double box | 21€/j saint-bernard, terre neuve, dogue allemand... |
| 2 chiens (même propriétaire, même box) | 30€/j (27€/j pour les chiens de moins de 8 kg) |
| 3 chiens (même propriétaire, même box) | 41€/j |
| 1 chat | 12€/j |
| 2 chats (même propriétaire, même box) | 19€/j |
| 1 chien+ 1 chat (même propriétaire) | 27€/j |

Prise en charge et retour à domicile 1€/km

Le tarif comprend : l'hébergement, l'alimentation, la litière, les sorties et les soins éventuels

| |
|--|
| jours X€ =€ (chaque journée entamée est due) |
| Acompte 50% =€ (à nous retourner avec le présent contrat daté et signé). Paiement accepté: chèque et espèces |

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DES PENSIONNAIRES:

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h .

HORS VACANCES SCOLAIRES

De 9h à 12h et de 17h à 19h.

Fermeture le mercredi .

Autres visites sur rendez vous.

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE (lu & approuvé)

Fait à.....le.....

